

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

Quatrième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales  
au développement durable en Asie et dans le Pacifique

Jakarta et en ligne, 26 octobre 2022

**Déclaration ministérielle de Jakarta sur les applications  
des techniques spatiales au service du développement  
durable en Asie et dans le Pacifique**

1. Nous, représentant(e)s des membres et des membres associés de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, nous sommes réunis à la quatrième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique, tenue à Jakarta et en ligne le 26 octobre 2022.
2. Nous rappelons les première, deuxième et troisième Conférences ministérielles sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique, tenues à Beijing en 1994, à New Delhi en 1999 et à Bangkok en 2018.
3. Nous réaffirmons notre engagement à mettre en œuvre la résolution 70/1 de l'Assemblée générale, en date du 25 septembre 2015, intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », et à atteindre les objectifs de développement durable et les cibles qui y sont associées, en tenant compte de la situation particulière et du contexte de développement de chaque pays et des priorités nationales.
4. Nous notons l'importance de la résolution 73/6 de l'Assemblée générale, en date du 26 octobre 2018, intitulée « Cinquantenaire de la première Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique : l'espace comme moteur de développement durable », et de la résolution 76/3 de l'Assemblée, en date du 25 octobre 2021, intitulée « Le programme "Espace 2030" : l'espace comme moteur du développement durable », dans lesquelles il est reconnu que les sciences et les techniques spatiales et leurs applications sont importantes pour la réalisation des objectifs de développement durable.
5. Nous soulignons les progrès importants réalisés dans le développement des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications et, en particulier, l'adoption du Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030)<sup>1</sup>, et

<sup>1</sup> ESCAP/75/10/Add.2.

nous reconnaissons la contribution des techniques spatiales et de leurs applications au développement durable.

6. Nous notons le fort potentiel qu'offre l'utilisation intégrée des technologies émergentes issues de la quatrième révolution industrielle pour la réalisation des objectifs de développement durable.

7. Nous sommes conscients du fait que la pandémie de coronavirus (COVID-19) a bouleversé nos moyens de subsistance et perturbé les sociétés et les économies, en particulier les plus vulnérables et, à cet égard, nous donnons suite à la résolution 76/76 de l'Assemblée générale en date du 9 décembre 2021, intitulée « Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace » dans laquelle l'Assemblée a exhorté la communauté internationale à renforcer le rôle des solutions spatiales, en particulier la télé-épidémiologie, en matière de suivi, de préparation et d'intervention.

8. Nous constatons que la mise en commun des informations et des connaissances, selon que de besoin, est importante pour créer un environnement propice à la réalisation des objectifs de développement durable, en tenant compte des politiques et des priorités nationales.

9. Nous réaffirmons l'utilité des partenariats collaboratifs et de la participation de tous les grands groupes et autres parties prenantes, selon qu'il convient, s'agissant d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, et reconnaissons qu'il est important de tirer parti des possibilités qu'offre l'espace d'inspirer les jeunes, d'impliquer davantage les jeunes dans le secteur spatial et de contribuer aux initiatives nationales et internationales qui stimulent l'intérêt des jeunes pour les activités spatiales en vue d'accélérer la réalisation des objectifs.

10. Nous réaffirmons également notre volonté d'appliquer la résolution 75/6 de la Commission, en date du 31 mai 2019, intitulée « Mise en œuvre de la Déclaration ministérielle sur les applications des techniques spatiales au service du développement durable en Asie et dans le Pacifique et du Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030) ».

11. Nous rappelons les résolutions de la Commission 76/2 du 21 mai 2020, 77/1 du 29 avril 2021 et 78/1 du 27 mai 2022, dans lesquelles il est fait référence à l'importance du renforcement de la coopération régionale pour relever les défis communs et progresser dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique.

12. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la phase I (2018-2022) du Plan d'action.

13. Nous remercions les membres et les membres associés de leur précieuse contribution en faveur d'un recours accru aux sciences et techniques spatiales et à leurs applications, ainsi qu'aux informations géospatiales, afin de démontrer les avantages que présente leur utilisation pour la coopération régionale dans ces domaines, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la phase I du Plan d'action.

14. Nous reconnaissons l'importance des activités de renforcement des capacités, d'éducation et de formation menées par les centres régionaux de

formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'Organisation des Nations Unies, pour les pays en développement, et la nécessité de renforcer ces centres pour améliorer leurs compétences générales.

15. Nous reconnaissons également la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de la phase II (2022-2026) du Plan d'action.

16. Nous demandons aux membres et aux membres associés de s'attaquer aux problèmes actuels et nouveaux du développement que sont la persistance de la pauvreté, la sécurité alimentaire, les inégalités, les menaces sanitaires mondiales, la vulnérabilité aux chocs, les catastrophes naturelles, les changements climatiques et la dégradation de l'environnement<sup>2</sup>, notamment au moyen des mécanismes adaptés tels que le Partenariat mondial pour les données du développement durable, et de renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, atteindre les objectifs de développement durable.

17. Nous invitons les membres et les membres associés à renforcer encore la coopération de fond dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications afin de consolider la mise en œuvre de la phase II du Plan d'action en accordant une attention particulière, selon qu'il conviendra, à des aspects tels que la mise à profit des applications numériques novatrices, la gestion efficace des données et des informations, la mobilisation des utilisateurs finaux et le renforcement des partenariats avec les parties prenantes nationales, régionales et mondiales, mais pas exclusivement.

18. Nous invitons également les membres et les membres associés à accélérer la mise en œuvre de la phase II du Plan d'action en intégrant mieux les techniques et les innovations numériques aux applications spatiales traditionnelles et en faisant progresser les applications d'informations géospatiales.

19. Nous nous félicitons des initiatives et des mesures prises par les membres et les membres associés à l'appui de la mise en œuvre de la phase II du Plan d'action, mettant l'accent sur la nécessité de renforcer la coordination entre les mécanismes mondiaux et régionaux actuels et nouveaux, selon qu'il convient, de manière globale et transversale.

20. Nous engageons les membres et les membres associés à collaborer étroitement et à élaborer des programmes et des projets conjoints qui soient conformes aux thèmes, objectifs, cibles et mesures prioritaires du Plan d'action et, dans ce contexte, prenant note de l'initiative proposée par le Gouvernement indonésien comme contribution à la mise en œuvre de la phase II du Plan d'action, à savoir les outils de gestion des risques de catastrophe, nous invitons les membres et les membres associés à examiner l'initiative susmentionnée selon qu'il conviendra.

21. Nous engageons les membres et les membres associés, les organismes des Nations Unies, les organisations internationales et régionales et les autres parties prenantes concernées à envisager de participer aux initiatives régionales et à fournir un appui technique et financier.

---

<sup>2</sup> Résolution 78/1 de la Commission.

22. Nous nous félicitons de l'implication des jeunes dans le secteur spatial et soutenons les initiatives nationales et internationales qui stimulent l'intérêt des jeunes pour les activités spatiales en vue d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable.

23. Nous prions la Secrétaire exécutive de :

a) Promouvoir, selon qu'il conviendra, la coopération régionale et sous-régionale et de favoriser la mise en commun des bonnes pratiques et des enseignements en vue d'accélérer la mise en œuvre de la phase II du Plan d'action ;

b) Faciliter l'examen de l'initiative du Gouvernement indonésien mentionnée au paragraphe 20 ci-dessus par les membres et les membres associés de la Commission, conformément au Règlement intérieur et aux mandats de la Commission et de ses organes subsidiaires et à la pratique établie de la Commission ;

c) Continuer à fournir un appui technique, des analyses stratégiques et des activités de renforcement des capacités aux membres et aux membres associés et à promouvoir la mise en commun des connaissances dont ils disposent sur les applications spatiales et des données et informations géospatiales ;

d) Soumettre la présente déclaration à la Commission à sa soixante-dix-neuvième session pour qu'elle l'examine et l'approuve.

24. Nous exprimons notre profonde gratitude au Gouvernement indonésien qui a rendu possible la tenue, à Jakarta, de la quatrième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique et nous le prions de remercier la ville de Jakarta et ses habitants de la chaleureuse et généreuse hospitalité qu'ils ont offerte à l'ensemble des participant(e)s.

---